

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 53 (1908)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Un voyage d'état-major de corps d'armée  
**Autor:** Balédyer, Emilien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338782>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un voyage d'état-major de corps d'armée<sup>1</sup>

Au moment où paraîtra cet article, le général de Lacroix, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, sera en train de donner sa mesure comme directeur de manœuvres d'armée. L'armée française (et peut-être les autres armées ne s'y intéressent-elles pas moins) attend avec une légitime curiosité cette première épreuve.

Nul doute qu'il s'en tire à son honneur. C'est un maître en art militaire, et, puisque les circonstances ne permettent pas, en temps de paix, de reconnaître les qualités de caractère et qu'elles ne laissent se déployer que le savoir technique, on peut être assuré que les choses se passeront avec une correction parfaite. Ou, du moins, s'il se produit des déficiences, elles seront relevées avec autant de netteté et d'autorité que de courtoisie, de sorte que l'enseignement ne manquera pas d'être très profitable.

Imbu de l'orthodoxie officielle, ancien commandant de l'école supérieure de la guerre, ancien sous-chef de l'état-major de l'armée, ayant donc été à la source même de ce qu'on regarde comme les saines doctrines, le directeur des manœuvres est un professeur dont les leçons portent. Son jugement passe pour être très sûr, et ses méthodes de commandement, pour excellentes. Il sait ne pas rester dans le vague où se tiennent tant de «grands chefs», lorsqu'ils prennent la parole pour la critique, et, d'autre part, il a le grand mérite de ne pas se noyer dans les détails, faute que l'on commet fréquemment aussi, croyant sans doute racheter l'insuffisance des observations générales par une précision extrême sur quelque point particulier.

Le juste équilibre qu'il sait garder, la valeur de son enseignement, le caractère à la fois élevé et net qu'il donne à celui-ci,

<sup>1</sup> La nouvelle loi d'organisation militaire ayant introduit les exercices d'état-major de corps d'armée, il nous a paru intéressant de demander à un de nos camarades de l'armée française l'exposé de la façon actuelle de procéder à ces exercices en France (*Réd.*).

toutes ces qualités ressortent du compte rendu détaillé<sup>1</sup> d'un voyage d'état-major de corps d'armée exécuté sous sa direction en 1907 (27 mai-1<sup>er</sup> juin) compte-rendu qu'il a fait rédiger par le capitaine d'artillerie E. Buat, son officier d'ordonnance.

L'analyse de ce travail montrera comment des opérations de ce genre peuvent être conduites et quelle sorte de profit on en tire, lorsqu'on est guidé avec fermeté et douceur par un homme compétent.

Il serait pourtant trop long de reproduire ou même de résumer les prescriptions qui ont réglé le fonctionnement de l'exercice, depuis la composition du personnel qui y a pris part jusqu'à la répartition du matériel, depuis la détermination des itinéraires jusqu'à l'organisation des repas. Mais on ne saurait se dispenser d'indiquer comment le temps était employé.

A 6 heures du matin, au plus tard, on se rendait sur le terrain pour y étudier pratiquement les solutions que comportait la situation de guerre définie, pour la journée, par le directeur du voyage. Les officiers étaient divisés en groupes plus ou moins nombreux suivant l'importance du travail qui leur incombait. Dans chaque groupe, chacun assumait un ou plusieurs rôles, et il rédigeait les ordres (même les ordres verbaux) qu'il aurait donnés dans la réalité. Ces ordres, ainsi que les dispositions prises en conséquence, étaient discutés, sur le terrain même, en des points de rendez-vous successifs assignés par le général directeur. L'après-midi était consacré au travail de bureau.

A 2 heures, le directeur, agissant à titre de commandant de corps d'armée (puisque le voyage était réservé au fonctionnement de l'état-major de cette unité), donnait ses ordres généraux pour le lendemain. Il y avait à les traduire en ordres aux troupes et aux services. Ce travail de rédaction devait cesser à 4 heures. A ce moment-là, on se réunissait en séance générale pour expliquer la situation des troupes et des services au jour considéré, ainsi que les ordres donnés pour le lendemain. En d'autres termes, chaque opération était préparée la veille. C'est ainsi que, le 27 mai, le général de Lacroix inaugura la période des travaux en exposant l'hypothèse militaire qui devait servir de point de départ à la manœuvre du lendemain. D'ailleurs,

<sup>1</sup> Un vol. grand in-8 de 266 pages, avec 14 planches hors texte. Chez R. Chapelot & C<sup>ie</sup>. — Prix: 6 francs.

tout le dossier de préparation matérielle et tactique du voyage avait été distribué plusieurs jours à l'avance aux officiers appelés à y prendre part, pour que chacun pût se mettre au courant de la situation, en sorte que la mise en train s'effectuât sans difficultés et sans perte de temps.

Pour une raison que je n'entrevois pas bien (et que le capitaine Buat ne me paraît pas avoir montrée, d'ailleurs), le thème était censé se dérouler en août et septembre, alors qu'on était en mai et juin. Sans doute, on envisageait l'exécution des manœuvres d'automne, et on s'y préparait. Mais on introduisait une fiction de plus, et on enlevait par là, à mon avis, un peu de sa solidité à l'étude entreprise.

Autre fiction peut-être inévitable, mais — en tout cas — fâcheuse: les situations étaient extrêmement précises. Or, à la guerre, on ne sait pas où est l'ennemi, ni de quelles forces il dispose, ni quels sont ses projets. Et cette incertitude pèse lourdement sur les déterminations du commandement, réduit à des conjectures plus ou moins fondées, plus ou moins hardies.

Le voyage, qui dura six jours, comporta, pour un corps d'armée agissant isolément sur le flanc gauche d'une armée, les points que voici :

1° Stationnement des troupes.

2° Action de la cavalerie précédant un corps d'armée avec une mission offensive : assurer le débouché du corps d'armée au delà d'un défilé.

Engagement de l'avant-garde.

3° Opération de nuit : enlèvement d'un point d'appui qu'il est important d'avoir en sa possession au lever du jour.

4° Continuation de l'opération : acheminement d'une troupe d'attaque jusqu'au dernier couvert ; exécution de cette attaque ; concours des trois armes, exploitation du succès.

5° Poursuite.

6° Action d'une troupe composée de cavalerie et d'artillerie pour retarder une troupe d'infanterie et d'artillerie qui a reçu pour mission de renforcer le corps d'armée en retraite.

Le terrain sur lequel se déroulait cette série d'opérations est couvert, accidenté, sillonné de nombreux chemins de fer.

### Stationnement.

Les ordres de stationnement des deux divisions sont reproduits dans le livre du capitaine Buat. Quant aux ordres des bri-

gades et des régiments, on se contente d'en relever certains vices de forme.

On a quelquefois omis d'indiquer les emplacements des quartiers généraux du corps d'armée et de la division ; ce sont là renseignements à répandre le plus possible, attendu que le hasard, ou la position qu'il occupe, peuvent permettre à un chef en sous-ordre de recueillir des nouvelles exigeant une transmission urgente : il doit pouvoir les adresser non seulement à l'autorité immédiatement supérieure, mais encore, et directement, au commandement le plus élevé.

On devait également fournir quelques indications sur l'emplacement de la cavalerie, ainsi que sur les avant-postes de l'autre division. Chacun dort d'un sommeil plus tranquille s'il sait que, loin en avant de lui, se trouvent des amis qui veillent à la sécurité de son repos.

L'une des divisions (la 2<sup>e</sup>) étant seule appelée à fournir le service de sûreté, le commandant du corps d'armée avait laissé au chef de cette division, en raison de l'éloignement relatif de l'ennemi, le soin de désigner les troupes d'avant-postes. Mais c'est à tort que le général de division, à son tour, laissa aux généraux de brigade l'appréciation des effectifs à affecter à ce service, alors que, orienté sur la situation, et en particulier sur la distance à laquelle se trouvait l'adversaire, il devait personnellement fixer comment et par quoi le corps d'armée serait couvert.

La pratique s'est chargée, d'ailleurs, de prouver la justesse de cette observation. Il advint que la brigade la plus exposée (3<sup>e</sup>) crut pouvoir assurer le service de sûreté dans le secteur qui lui était assigné (de la station de la Côte-Saint-André au chemin de Saint-Etienne à Saint-Hilaire) au moyen d'un seul bataillon, tandis que la brigade placée en retrait et, par suite, la plus éloignée de l'ennemi (4<sup>e</sup>) jugeait nécessaire, au contraire, d'employer deux bataillons aux avant-postes.

A propos de la « station de la Côte-Saint-André », dont il vient d'être parlé, un colonel a commis une erreur dont le général de Lacroix revendique de fort bonne grâce toute la responsabilité, ce qui ne l'empêche pas d'insinuer qu'il pourrait peut-être invoquer des circonstances atténuantes.

Nul militaire, s'il ne connaît d'avance le pays, dit-il, n'est forcé de savoir que la station de la Côte-Saint-André est celle située sur la ligne de Saint-Rambert-d'Albon à Grenoble, à 3 kilomètres nord de Saint-Siméon-de-Bressieux et à 3 kilomètres ouest de Brezins. Le colonel en question crut comprendre, au contraire, qu'il s'agissait de la gare du tramway placée à la sortie ouest de la Côte-Saint-André. Bien que l'ordre du commandant de la brigade désignât la ligne de résistance des avant-postes : ferme Fangeat, le Not, M. Glandut,

M. Milliat, coté 351, l'erreur restait possible<sup>1</sup>. Quelques mots supplémentaires insérés dans le tableau de cantonnements du corps d'armée auraient évité cette confusion.

Les ordres d'opérations donnent lieu à des observations du même ordre. Que faut-il dire ? Que faut-il ne pas dire ? Les inconvénients qu'entraînent soit la prolixité, soit une excessive brièveté, nous les touchons du doigt. Les exemples qui nous sont donnés nous montrent dans quels cas il convient d'abrégier ou de développer. Mais en voici assez pour les questions de forme. Allons plus au fond.

### Action de la cavalerie.

Il s'agissait d'assurer le débouché du corps d'armée et de reconnaître, dans la direction de Lyon, si l'ennemi n'envoyait pas de renfort.

Pour cette dernière partie de sa mission, il y avait à envoyer des reconnaissances sur Lyon (quinze lieues) et sur le corps d'armée ennemi, distant d'une lieue et demie. Or, on a affecté à celles-ci un effectif notablement plus fort qu'à celles-là, ce qui motive l'observation que voici :

Des reconnaissances poussées au loin agissent dans le vide si elles n'ont rien en arrière d'elles pour les appuyer, les recueillir, remplacer les chevaux fatigués, leur fournir des estafettes.

Elles assument une mission de longue haleine, de durée inconnue : combien pourraient-elles envoyer de renseignements importants à raison de deux estafettes par nouvelle, avec les huit cavaliers dont elles disposent ? Trois, quatre au plus. C'est bien peu. Il fallait donc faire marcher un demi-escadron sur chaque direction (*demi-escadron renforcé en officiers*). Cette fraction se serait avancée sur son itinéraire, postée en un point dans le voisinage de son objectif final (ou d'un objectif rencontré en route) et aurait lancé, de là, ses reconnaissances d'officiers, lesquelles eussent alors été certaines de trouver, à proximité, aide et protection et surtout de faire parvenir sûrement leurs nouvelles.

Chemin faisant, l'occasion se présente — et le général (ou son commentateur) ne manque pas d'en profiter — de préciser,

<sup>1</sup> Le directeur a mis quelque coquetterie, semble-t-il, à s'excuser. En campagne, l'erreur commise eût pu avoir de graves conséquences. Au surplus, elle avait déjà l'inconvénient grave de se traduire, pour le régiment envoyé à 4 km. 500 du point qu'il devait réellement occuper, par un surcroît de fatigue, par un manque de liaison avec les unités voisines. Comment le colonel ne s'en est-il pas aperçu en étudiant la ligne de résistance assignée aux avant-postes ? Et, s'il s'en est aperçu, pourquoi n'a-t-il pas provoqué un ordre plus précis ?

de définir certaines expressions. Il importe de bien s'entendre sur la terminologie : faute de cette précaution, il peut arriver de regrettables confusions.

Dans le cas particulier qui nous occupe, la cavalerie agit en liaison complète avec le corps d'armée. En quoi consiste son service de découverte ? On nous l'explique en disant qu'elle doit avoir deux systèmes organisés d'information et entièrement différents quant au but final :

L'un recherche l'ennemi éloigné : ce sont les reconnaissances d'officiers plus ou moins appuyées par des escadrons ou fractions d'escadron comme il a été dit précédemment. C'est la *découverte proprement dite*. Elle travaille, *en vue de l'avenir*, dans le grand cadre de la situation générale.

L'autre *tient le contact* avec l'adversaire rapproché et *déjà reconnu*, détermine, s'il se peut, les dispositions que prend l'ennemi en arrière des points *dont on sait qu'il est maître*. Il y a encore, en ce cas, découverte, mais *en vue du présent*, dans les limites de la situation particulière du moment.

Jusqu'ici, et dans ces deux rôles, la cavalerie travaille pour le corps d'armée qu'elle est chargée de couvrir. Mais elle est généralement contrainte de se constituer, *pour son propre compte*, un service de reconnaissance organisé en vue de sa sûreté personnelle. C'est encore un troisième genre de découverte.

La division de cavalerie avait pour mission, nous l'avons vu, d'assurer et de tenir les débouchés d'une zone boisée. Elle a cru qu'il suffisait d'éparpiller des escadrons à l'issue même des débouchés, alors qu'il s'agissait de créer au delà une zone de manœuvres. Ceci n'était possible, en raison du terrain, que si on avait occupé une position qui eût menacé le flanc gauche de l'ennemi. On pouvait alors réduire le nombre des carabines laissé aux débouchés mêmes. Or, les dispositions prises ont été telles que, vraisemblablement, à la guerre, ce corps d'armée n'aurait pu sortir des bois, sans l'intervention des avant-gardes qui eussent eu à les conquérir.

### **Action des avant-gardes.**

Le corps d'armée se porte en avant sur trois colonnes, dans le but de déborder l'une des ailes, au cas où l'avant-garde principale serait arrêtée. On tend de plus en plus à ne pas échelonner un corps d'armée sur une seule route. Tout compte fait, on gagne plus en largeur qu'on ne perd en profondeur, et deux divisions marchant côte à côte se soutiennent plus facilement et dans de meilleures conditions que si l'une d'elles suivait l'autre.

L'engagement des avant-gardes a donné occasion à des enseignements variés. Le général de Lacroix a insisté sur la façon d'assurer la liaison des armes, point souvent négligé aux grandes manœuvres et aux manœuvres de garnison. Il a reproché au commandement de s'immiscer trop souvent dans des détails qui ne sont pas de leur ressort.

On ne saurait trop insister, a-t-il dit, sur l'importance qui s'attache au respect rigoureux de l'initiative à tous les degrés de la hiérarchie, et cela cause toujours une sensation pénible que d'entendre des colonels parler de compagnies et des généraux commander à des bataillons. Ces procédés condamnables dénotent un manque de confiance du chef envers ses inférieurs immédiats, et il est permis de penser que ce chef n'a que la juste récompense de sa manière de comprendre l'exercice du commandement puisqu'il s'obstine à ne pas mettre ses subordonnés en situation de devenir pour lui d'utiles auxiliaires.

Une autre remarque s'est présentée encore, à savoir : qu'il est indispensable de placer tout groupement tactique momentanément sous un commandement bien déterminé. Dans une colonne en marche, l'avant-garde doit avoir un chef ; et le gros, un autre. L'avant-garde d'une division peut être un régiment. Dans ce cas, elle est tout naturellement placée sous les ordres du général commandant la brigade de tête. Mais alors le second régiment de cette brigade cesse d'être sous l'autorité de son chef normal. Faisant partie du gros, elle ne relève plus que du général commandant le gros, jusqu'au moment où un ordre formel prescrit au commandant de l'avant-garde de reprendre le commandement de son second régiment.

### **Aux avant-postes.**

Comment y doit-on répartir les troupes ? Trop souvent on divise le terrain en secteurs à peu près égaux qu'on attribue à chaque fraction. Le procédé est simple, mais blâmable, parce



qu'il ne tient aucun compte des nécessités tactiques. On doit se préoccuper de l'avenir, c'est-à-dire des opérations projetées ou prévues pour le lendemain. C'est ainsi que l'unité chargée d'une mission nettement offensive aura à couvrir un front relativement étroit, de façon à avoir plus de profondeur. Elle sera ainsi soutenue en arrière par des réserves plus nombreuses, ce qui la rendra capable de plus d'efforts, ce qui lui permettra de briser plus de résistance et de pousser plus loin.

Il est vrai que, pour l'application de ce principe, assurément excellent, il faut connaître les intentions du commandement... ou celles de l'ennemi. Or, on ignore toujours celles-ci, et celles-là ne sont pas toujours arrêtées au moment où on prend ses dispositions pour le stationnement. C'est ainsi que, en s'établissant aux avant-postes, le 31 août (date fictive) à 5 heures du soir, on ignorait qu'on dût recevoir peu de temps après un ordre daté de 6 heures du soir, et prescrivant une attaque dans la nuit (1<sup>er</sup> septembre) à 2 heures du matin. Au moment où on a su que cette opération devait avoir lieu, fallait-il remanier tout l'emplacement des troupes, au risque de leur imposer des fatigues considérables, et peut-être de leur faire passer une nuit blanche, car ces mouvements eussent été terminés fort tard, et il fallait être sur pied à 1 heure du matin? Ne valait-il pas mieux les laisser se reposer le plus possible et ne pas les démoraliser par des contre-ordres? Le général de Lacroix ne paraît pas avoir, sur ce point, donné une solution tout-à-fait aussi nette que de coutume. Il reconnaît que la division en secteurs égaux était « parfaitement possible à justifier ». Mais, elle se prêtait mal aux intentions du commandement; aussi ajoute-t-il qu'il suffisait « de répartir autrement les secteurs entre les deux régiments pour rendre exécutable l'ordre du corps d'armée ».

### **La bataille.**

Les deux partis ayant combattu toute la journée du 31 août sans qu'aucun eût remporté l'avantage, le directeur décida que l'un d'eux profiterait de la nuit, ainsi que nous l'avons vu, pour enlever un point du champ de bataille, et que, au cas où cette tentative réussirait, on attaquerait aussitôt l'ennemi sur tout le front.

Il serait trop long de reproduire les intéressantes observations auxquelles a donné lieu l'exécution de l'opération de nuit. Il est même impossible d'entrer dans tous les détails de la bataille générale qui a suivi le succès remporté avant le lever du jour. Je me bornerai à résumer quelques-unes des leçons que le général a données.

Voici d'abord un colonel qui a négligé de se mettre au courant de ce qui se passait en avant de son régiment. Celui-ci, à la vérité, était en réserve. Mais, d'abord, il fallait le maintenir à l'abri des coups destinés aux batteries, et donc on devait se renseigner sur les positions occupées par celles-ci.

Enfin et surtout, ce colonel avait le devoir de savoir, à tout instant, la situation des troupes engagées en avant de lui de manière à toujours être prêt à saisir sans difficultés l'esprit des ordres dont il pouvait être le destinataire et à les exécuter en pleine connaissance de cause.

Il est une habitude malheureuse, et trop souvent observée par les commandants des unités en réserve, qui consiste à demeurer accolés à leur troupe, indifférents aux événements dont ils ne sont pas momentanément acteurs. On ne saurait trop la condamner : une réserve sera, tôt ou tard, appelée à s'employer. Pour qu'elle le fasse vite et bien, il est de toute nécessité que son chef sache, d'avance, s'il était appelé à marcher, pourquoi, par où et comment il le ferait. Cela exige qu'il connaisse la situation et les cheminements utilisables pour se porter dans les directions les plus diverses. La situation, il peut s'en pénétrer, soit par l'intermédiaire d'agents, soit, souvent, de ses propres yeux pour peu qu'un temps de galop ne l'effraye pas ; les cheminements, tous ses adjoints doivent être aptes à en faire une reconnaissance approfondie ; mais encore faut-il que l'ordre de leur chef les y détermine.

En résumé, pour l'infanterie comme pour l'artillerie, les périodes d'attente sont un repos pour la troupe, mais pour la troupe seule ; l'intelligence et l'esprit de prévision des officiers, au contraire, doivent rester constamment en éveil.

Les attaques de nuit ayant atteint leurs objectifs, il était prescrit aux troupes d'avant-postes de se réagglomérer. Mais il importait de laisser en place les avant-postes aussi longtemps qu'on n'aurait pas acquis la certitude de rester bien définitivement maître du terrain. Or, il demeurait aux avant-postes : à gauche, un bataillon d'un régiment ; à droite, deux bataillons d'un autre. Le rassemblement de ces unités allait donc former deux groupes provenant de deux corps différents. En pareil cas, on omet souvent de constituer un régiment provisoire. C'est une faute :

Tous éléments réunis, par le hasard ou par ordre, sur un même point, doivent avoir un chef. Des unités séparées, et non soudées par le fait de la constitution d'un commandement sont de la poussière de troupes : commandées,

elles deviennent capables de recevoir une mission tactique et de faire œuvre utile. (Sans compter que leur groupement sous un même chef facilite singulièrement la transmission et l'exécution des ordres).

Dans la bataille, bien rares seront les moments où il n'y aura pas lieu à constitution de ces groupements tactiques provisoires.

La protection d'un flanc par le moyen d'un prolongement du front présente des dangers sur lesquels le général directeur appelé l'attention des officiers, comme déjà le général Hanrion l'avait fait, il y a quelque vingt ans, dans son remarquable compte-rendu critique des manœuvres de 1886. Faut-il croire que cet ouvrage n'est pas lu en France? Toujours est-il que, dans notre armée, « l'habitude du crochet défensif s'est malencontreusement enraciné », selon l'expression sévère, mais juste, du capitaine Buat. « Pour peu que l'ennemi soit important, dit-il, l'aile extérieure est réduite à former crochet *défensif*, ce qui est, pour l'adversaire, une véritable invite à l'enveloppement. L'échelon refusé et extérieur, au contraire, concède toujours aux troupes qui le constituent l'avantage de l'offensive; mis en mouvement en temps opportun, il agit de toute sa puissance sur l'ennemi, qui devient lui-même enveloppé au moment où il croit être enveloppant. »

Comme exemple d'une défense de bois, il y aurait à citer les dispositions prises par une brigade qui a poussé deux bataillons, une compagnie du génie et un escadron dans un terrain libre formant une sorte de large golfe dans les bois, tandis que deux de ses bataillons venaient occuper une clairière avoisinant un point culminant. Grâce à cette répartition, dont un croquis pourrait seul donner une idée précise, tous les efforts que l'ennemi pourrait faire pour s'emparer de la bande forestière organisée défensivement avaient les plus grandes chances ou de se terminer par un échec, ou de se borner à un succès sans conséquences. « Si l'adversaire parvenait à pénétrer sous bois, en effet, il n'y pouvait progresser faute de pouvoir lier ses actions; les deux réserves partielles de la brigade, d'autre part, manœuvrant en terrain libre, capables par conséquent de procéder à des opérations organisées et voulues, étaient en mesure d'arrêter cette offensive, à volonté, en menaçant toujours de la prendre sur ses deux flancs. »

L'attaque des points d'appui donne lieu au conseil, d'abord, d'agir partout, pour empêcher l'ennemi de discerner le point le

plus particulièrement menacé et d'y faire affluer ses réserves, ensuite de doter l'attaque principale de tous les moyens disponibles propres à assurer la réussite de l'opération. Celle-ci accomplie, le commandement supérieur fait une nouvelle répartition des forces, de façon que toujours il y ait, là où on veut obtenir la décision, le maximum de puissance. Pour arriver à ce résultat, on peut soit affecter des forces inégales à des secteurs égaux, soit attribuer à des secteurs inégaux des forces équivalentes.

Sur l'attaque à intention décisive, les instructions du général ne sont pas moins nettes. Il fait remarquer notamment que le plus grand danger que puisse courir une attaque en voie d'exécution provient de la contre-attaque toujours possible : pour parer à ce danger, il faut garder à sa disposition une force d'infanterie assez puissante pour pouvoir instantanément déborder l'ennemi, et assez d'artillerie pour accueillir l'adversaire de ses rafales.

Pour qu'une attaque de ce genre réussisse, le mieux est évidemment de surprendre l'adversaire, mais ceci ne sera pas toujours possible. En effet, dans la plupart des cas, il n'y aura surprise que jusqu'au débouché de la première ligne d'attaque : à partir de ce moment, l'ennemi sera prévenu, le corps à corps ne se produisant pas immédiatement. Il résistera donc, ce qui occasionnera des pertes. D'où, nécessité d'alimenter la chaîne, si on veut conserver la supériorité du feu : « autant dire que l'attaque prendra la forme de toutes les attaques, avec cette différence que, le réservoir des forces étant plus considérable que dans une attaque ordinaire, les renforcements se feront moins économiquement et plus rapidement. » La deuxième ligne fournit à la chaîne tous les soutiens dont elle peut avoir besoin pour progresser ; la troisième comble les vides produits dans la deuxième. Enfin, des unités sont échelonnées sur le flanc extérieur pour parer aux contre-attaques. Du reste, le règlement de manœuvre est formel à ce sujet. Son § 263 s'exprime ainsi :

... Pour marcher à l'ennemi, l'infanterie destinée à donner l'assaut applique d'une façon générale les principes exposés précédemment ; toutefois, la puissance des moyens mis en œuvre permet de donner au mouvement en avant toute la vigueur et toute la rapidité dont il est susceptible.

Echelonnées en profondeur, dans les formations les plus souples ou les moins vulnérables, les troupes d'assaut se portent résolument de l'avant, baïonnette au canon ; elles se relient aux troupes qui combattent ; celles-ci redoublent l'intensité de leur feu en donnant à leurs attaques une nouvelle énergie en cherchant à se rapprocher toujours de l'adversaire.

### Poursuite.

Des indications éparses, on peut conclure que le général directeur recommande de procéder dans la poursuite comme pour une attaque ordinaire :

Comme en toute circonstance, il faut d'abord *êtreindre sérieusement l'ennemi de front et le manœuvrer ensuite*. La différence entre la poursuite et le combat ordinaire réside en ce fait qu'on se décide beaucoup plus vite à la manœuvre débordante et qu'on ose bien davantage; mais les caractères généraux de l'opération ne diffèrent pas de ce qu'ils sont dans une attaque en règle.

Et ailleurs :

L'attaque, en résumé, aurait pris l'allure d'une opération normale, mais elle s'en serait distinguée par une rapidité plus grande, un moindre souci de conserver des réserves et une absence relative d'atermoiements qu'autorisait la situation spéciale de l'adversaire : *en d'autres termes, lorsqu'on poursuit, on ne se comporte ni dans le temps ni dans l'espace, avec la même prudence que lorsqu'on s'attaque à un ennemi inconnu; mais, ces restrictions faites, la forme générale des opérations (attaque de front et prolongement de ladite attaque jusqu'à ce que soit possible la manœuvre débordante) reste toujours la même.*

Chemin faisant, le général de Lacroix revient, pour la condamner, sur la tendance — par trop généralisée dans notre armée, dit-il, — qu'on a à considérer que, un ordre une fois donné, la répartition des forces qui en découle doit demeurer invariable pendant tout le cours de l'action. Bien au contraire : « C'est dans la modification constante du système des forces réservées, en vue de le rendre adéquat à chaque situation nouvelle, que réside l'intervention essentielle du commandement dans la bataille. » Il est vrai que ces incessantes variations ne semblent pas constituer une opération facile, surtout dans le fort de l'engagement. Il faut organiser, improviser, des groupements, des commandements, des liaisons. S'il est possible, par une certaine gymnastique, de réaliser ces tours de force en temps de paix, surtout sur le papier, le pourra-t-on sur le terrain, à la guerre?

Par un ordre donné à 2 heures du matin, et que le destinataire a dû recevoir une demi-heure après, un colonel prescrit à un de ses bataillons d'attaquer à 3 heures. Or, ce bataillon a trois compagnies aux avant-postes, une seule en réserve. Faut-il attaquer avec cette unique compagnie? Mais alors l'effort produit sera insignifiant. Vaut-il mieux chercher à rallier le bataillon? En ce cas, non seulement l'attaque n'aura pas lieu à

l'heure prescrite, mais encore toute la portion du terrain abandonnée par le service de sûreté du bataillon se trouvera à découvert.

De toute manière, ce bataillon ne peut jouer le rôle qu'on lui assigne : ceci prouve une fois de plus qu'on n'attaque pas avec des avant-postes. Faits pour remplir une mission exactement inverse, c'est-à-dire pour résister, les avant-postes sont inaptes à l'attaque, et ils le sont d'autant plus qu'on leur donne moins de temps pour transformer leur dispositif défensif en un autre, offensif.

Cette observation est très juste. Très juste aussi la remarque que la place d'un colonel dont deux bataillons s'engagent n'est pas avec le troisième bataillon : celui-ci cheminant par les fonds pour échapper aux vues et, par conséquent, ne voyant rien, il faut se placer en un point d'où on domine les deux bataillons engagés, de façon à apercevoir l'engagement et à pouvoir le diriger.

On voit quel mélange heureux le général directeur a su faire de considérations générales et de détails d'application. Le voyage qu'il a dirigé peut être considéré comme un modèle d'exercices de cadres. Il ne s'est d'ailleurs pas borné à envisager l'art militaire proprement dit. L'armée ne se compose pas seulement de troupes combattantes, que c'est la fonction propre du commandement de diriger : elle comprend des services accessoires dont le bon fonctionnement est indispensable, encore que trop souvent on s'en désintéresse, étant préoccupé surtout de résoudre des problèmes tactiques.

Le général de Lacroix ne commet pas la faute de les négliger. Le capitaine Buat a consacré de nombreuses pages de son remarquable ouvrage — et ce ne sont pas les moins profitables à étudier — au ravitaillement en munitions, au génie, à l'intendance, au service de santé. C'est même à la suite des critiques formulées par lui au sujet de ce service que le ministre a décidé de faire reviser le règlement y relatif et d'en soumettre le nouveau projet à l'expérience des manœuvres actuelles.

Celles-ci donneront occasion au généralissime de déployer pour ainsi dire publiquement les qualités qu'il a montrées — en famille, si on peut ainsi parler, — dans la conduite de son voyage d'état-major de 1907. Nous le verrons à l'œuvre.

Emilien BALÉDYER,  
capitaine d'infanterie.

---